

Contrat de bassin 70

Abrinord

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD



Les MRC et municipalités
comprises dans la zone de gestion
intégrée de l'eau d'Abrinord

PARTENAIRE

pour la réalisation de la cartographie
détaillée des milieux humides (2013-2016)

Septembre 2014



La zone de gestion intégrée de l'eau d'Abrinord

Une superficie de 2 296 km²
4 500 km de cours d'eau
Plus de 1 140 lacs
Plus de 189 000 résidents permanents
7 MRC, 38 municipalités
1 territoire autochtone

Un milieu de vie exceptionnel...



DÉSIGNATION DES PARTIES

Contrat de bassin versant intervenu entre

Canard Illimités Canada

Le maître d'œuvre, ci-après appelé « CIC »,
représenté par M. Bernard Filion, directeur du Québec.

L'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (ABRINORD)

Le coordonnateur, ci-après appelé « ABRINORD » et
représenté par M. Xavier-Antoine Lalande, président.

La MRC d'Argenteuil

La MRC de Deux-Montagnes

La MRC des Pays-d'en-Haut

La MRC de la Rivière-du-Nord

Sept municipalités de la MRC des Laurentides*

Un territoire autochtone : Tioweró:ton

*(Ivry-sur-le-Lac, Lantier, Saint-Faustin-Lac-Carré, Sainte-Agathe-des-Monts,
Sainte-Lucie-des-Laurentides, Val-David et Val-Morin)

Les partenaires, ci-après appelés « LES MRC-MUNICIPALITÉS » et
représentés par les préfets ou maires de chacune des instances municipales.

CONCERNANT

Un partenariat conclu pour la réalisation d'une cartographie détaillée des milieux humides à l'échelle des MRC et municipalités comprises dans la zone de gestion intégrée de l'eau d'Abrinord (ZGIE) : une démarche commune et partagée qui favorise la gestion intégrée des ressources en eau.

DESCRIPTION SOMMAIRE

Titre du projet

Cartographie détaillée des milieux humides des MRC, municipalités et territoire compris dans la zone de gestion intégrée de l'eau d'Abrinord (ZGIE)

Identification des parties prenantes

Canards Illimités Canada
L'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord
La MRC d'Argenteuil
La MRC de Deux-Montagnes
La MRC des Pays-d'en-Haut
La MRC de la Rivière-du-Nord
La municipalité d'Ivry-sur-le-Lac
La municipalité de Lantier
La municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré
La ville de Sainte-Agathe-des-Monts
La municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides
La municipalité du Village de Val-David
La municipalité de Val-Morin
Conseil Mohawk de Kanawake

Autres partenaires et collaborateurs

La Conférence régionale des élus des Laurentides
La Direction de l'écologie et de la conservation (DEC) du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)
Le Service canadien de la faune - région du Québec, Intendance de l'environnement d'Environnement Canada

Résumé du projet

En collaboration avec les instances municipales ci-haut mentionnées, ABRINORD mandate CIC pour réaliser la cartographie détaillée des milieux humides présents sur leur territoire. Ce projet regroupe une quinzaine d'acteurs issus du milieu municipal, communautaire, gouvernemental et autochtone. ABRINORD a initié le projet, le coordonne et a travaillé à obtenir les engagements financiers nécessaires pour assurer la réalisation du projet à l'échelle de sa zone de gestion intégrée de l'eau. Ce projet favorise l'atteinte de plusieurs objectifs identifiés au Plan directeur de l'eau 2013-2018, à savoir :

Objectifs intégrés Plan directeur de l'eau (PDE) 2013-2018 visés

Orientation 3 : Maintenir l'intégrité des écosystèmes

OB6 : Coordonner, entre les acteurs du territoire, l'**acquisition de connaissances** sur les écosystèmes

OB7 : Partager les **expériences et les connaissances**, former et améliorer les **compétences** des acteurs en matière de gestion des **problèmes reliés aux écosystèmes**

Orientation 5 : Améliorer l'application de la gestion intégrée de l'eau

OB9 : Concerner les acteurs dans l'élaboration d'**actions et stratégies de gestion intégrée de l'eau**

CONTRAT DE BASSIN

LESQUELLES PARTIES, faisant l'objet du présent contrat, déclarent ce qui suit :

CONSIDÉRANT qu'en 2008, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs estimait que 45% des milieux humides des basses-terres du Saint-Laurent (BTSL) étaient détruits et que 65% des milieux restants seraient perturbés par des activités humaines;

CONSIDÉRANT que les milieux humides sont des écosystèmes complexes, riches en biodiversité, qui procurent de nombreux biens et services écologiques, tels que la recharge des nappes phréatiques, la minimisation des impacts des inondations et des périodes de sécheresse, le ralentissement des eaux de ruissellement ainsi que la rétention des matières en suspension qui contribuent au vieillissement des plans d'eau;

CONSIDÉRANT que l'importance de connaître et de protéger ces milieux demeure une priorité identifiée au Plan directeur de l'eau (PDE) 2013-2018 et qu'il est essentiel de considérer la présence de ces milieux dans la planification et l'aménagement du territoire dans l'ensemble de la ZGIE d'Abrinord;

CONSIDÉRANT que depuis 2009, CIC, en collaboration avec le MDDELCC¹, réalise un vaste projet de cartographie détaillée des milieux humides à l'échelle des BTSL afin de pallier à un manque d'information précise et à jour sur la localisation, la classification et l'état de ces milieux;

CONSIDÉRANT que les MRC, municipalités et territoire compris dans la zone d'Abrinord ont démontré un intérêt de se doter de données cartographiques plus précises, à jour, et les plus complètes possible leur permettant de prendre des décisions éclairées en matière d'aménagement et de développement du territoire;

CONSIDÉRANT qu'Abrinord a obtenu les engagements financiers nécessaires pour que CIC et ses partenaires acceptent d'offrir leur expertise;

IL EST ATTENDU QUE :

CIC et ses partenaires collaboreront avec Abrinord et les partenaires du milieu pour la réalisation d'une cartographie détaillée des milieux humides à l'échelle des MRC et municipalités comprises dans la zone de gestion intégrée (ZGIE) à l'aide des photographies aériennes numériques les plus récentes. Le projet permettra d'outiller les instances municipales partenaires lors de l'application de leurs règlements et deviendra un outil essentiel pour la planification et la conservation des milieux humides. Les résultats de cette cartographie seront conformes au système de classification des terres humides du Canada (eau peu profonde, marais, marécage, tourbière (bog et fen) et les critères d'identification et de délimitation des écosystèmes aquatiques, humides et riverains du MDDELCC.

Il est à noter que bien que la précision des données d'inventaire de la cartographie détaillée soit grandement améliorée par rapport aux données existantes, elle ne remplace pas l'obligation de procéder à une visite sur le terrain pour confirmer la présence, la classification, le périmètre, l'état du milieu humide et, si nécessaire, pour caractériser d'autres paramètres (comme le contexte hydrologique du milieu humide et de son bassin versant, la végétation, la faune, etc.), lors de la planification d'un projet local de développement ou de conservation. Cette cartographie, faite à titre indicatif, n'a aucune valeur légale. **Il s'agit d'un outil d'aide à la planification de l'aménagement du territoire.**

¹ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Étant donné qu'Abrinord est présent en région et a effectué plusieurs démarches pour obtenir le financement nécessaire auprès des nombreux partenaires du milieu pour permettre la réalisation de ce projet, il en sera le coordonnateur auprès de l'ensemble des parties prenantes.

EN CONSÉQUENCE, les PARTIES conviennent ce qui suit :

Les déclarations contenues à la désignation des PARTIES et au préambule de ce contrat de bassin font partie intégrante des déclarations et obligations des parties les unes envers les autres.

1. OBJET DU CONTRAT DE BASSIN

Le présent contrat de bassin a pour objet :

- d'officialiser l'engagement des PARTIES à l'effet de réaliser une cartographie détaillée des milieux humides des MRC et municipalités comprises dans la zone de gestion intégrée de l'eau d'ABRINORD;
- d'établir les conditions et les modalités de réalisation du projet.

2. TERRITOIRE À L'ÉTUDE

Le territoire d'étude est d'une superficie d'environ 3 187 km², permettant de couvrir l'ensemble des municipalités des MRC d'Argenteuil, de la Rivière-du-Nord, des Pays-d'en-Haut, ainsi qu'une partie du territoire des MRC de Deux-Montagnes et des Laurentides. Ce territoire comprend au total 32 municipalités et un territoire autochtone (voir tableaux 1 et 2, ainsi que la figure 1).

MRC et territoire	Superficie (km ²)		
	Totale	Portion BSTL	Superficie couverte
MRC d'Argenteuil	1 306	310	1 306
MRC de Deux-Montagnes*	44	44	44
MRC de la Rivière-du-Nord	466	61	466
MRC des Pays-d'en-Haut	737	-	737
MRC des Laurentides**	556	-	556
Territoire de Tioweró:ton	78	-	78
Total	3 187	415	3 187

* Municipalité de Saint-Placide, hors territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

** Municipalités : Ivry-sur-le-Lac (34,7 km²), Lantier (48,8 km²), Sainte-Lucie-des-Laurentides (117,2 km²), Saint-Faustin-Lac-Carré (129,3 km²), Sainte-Agathe-des-Monts (140,9 km²), Val-David (43,9 km²) et Val-Morin (41 km²)

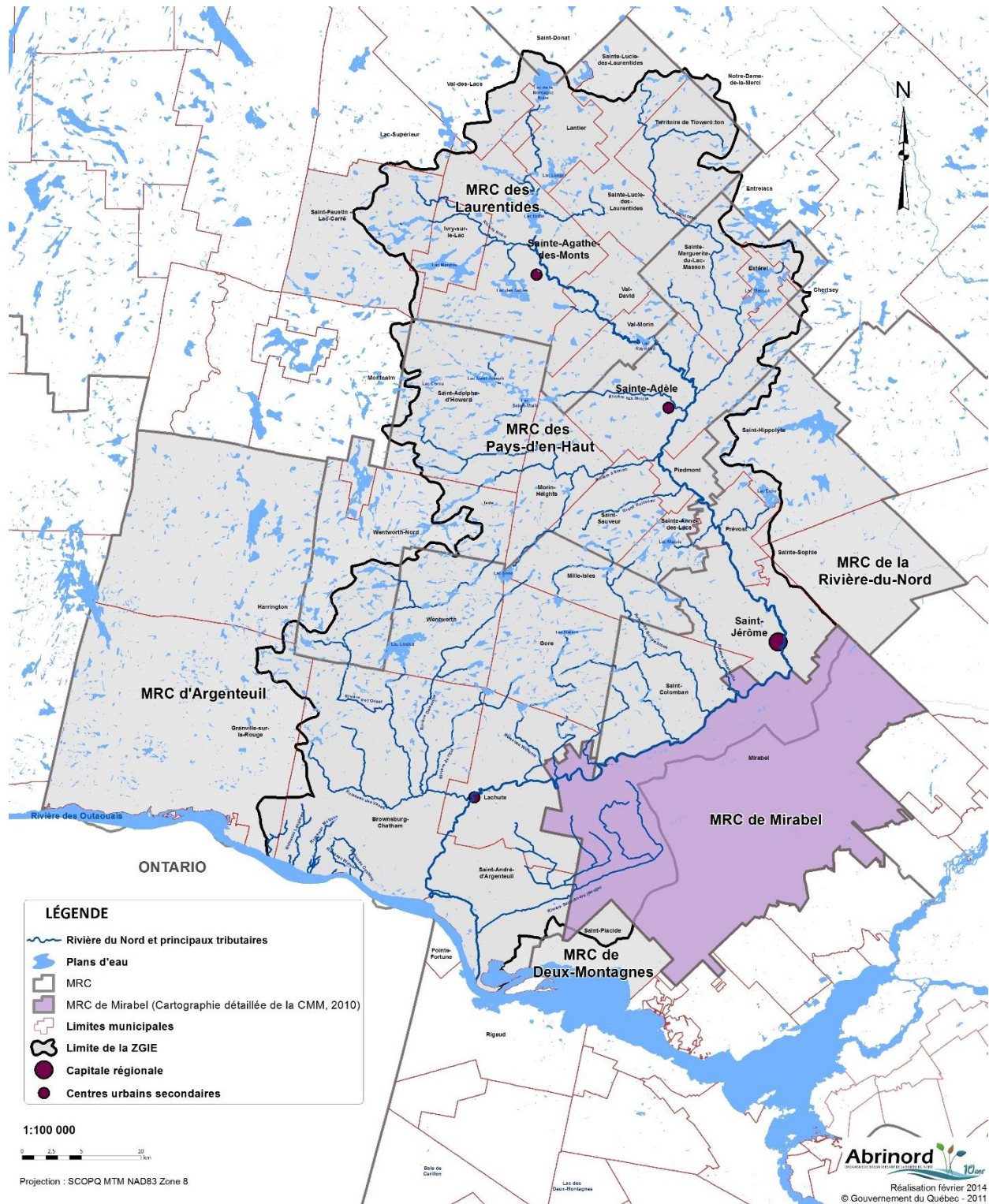
Tableau 1. Superficies visées par la cartographie détaillée des milieux humides par MRC

Les travaux d'inventaire seront réalisés sur tous les milieux humides des municipalités et territoires suivants :

MRC Argenteuil Brownsburg-Chatham Canton de Gore Grenville Grenville-sur-la-Rouge Harrington Lachute Mille-Isles Saint-André-d'Argenteuil Wentworth	MRC Deux-Montagnes Saint-Placide	MRC Pays-d'en-Haut Estérel Lac-des-Seize-Îles Morin-Heights Piedmont Saint-Adolphe-d'Howard Sainte-Adèle Sainte-Anne-des-Lacs Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson Saint-Sauveur Wentworth-Nord	MRC Laurentides Ivry-sur-le-Lac Lantier Sainte-Agathe-des-Monts Sainte-Lucie-des-Laurentides Saint-Faustin - Lac-Carré Val-David Val-Morin
	MRC Rivière-du-Nord Prévost Saint-Colomban Sainte-Sophie Saint-Hippolyte Saint-Jérôme		Territoire autochtone Territoire de Tioweró:ton

Tableau 2. Municipalités visées par la cartographie détaillée des milieux humides

TERRITOIRE VISÉ PAR LA CARTOGRAPHIE DÉTAILLÉE DES MILIEUX HUMIDES



abrinord.qc.ca

3. OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- a) Effectuer un inventaire des milieux humides par photo-interprétation (localisation, délimitation, classification, identification des pressions) à partir des photographies aériennes et modèles stéréoscopiques numériques les plus récents pour le territoire d'étude;
- b) Valider les travaux de photo-interprétation à l'aide de visites sur le terrain afin d'assurer un niveau de précision et de fiabilité satisfaisante, ainsi que pour documenter l'état des milieux humides et les pressions qui peuvent les affecter;
- c) Créer et mettre à jour des outils géomatiques et produits cartographiques (bases de données, photographies aériennes obliques et de terrain, rapport technique, carte interactive, service de données, etc.), destinés à l'usage des partenaires et intervenants régionaux;
- d) Sensibiliser les partenaires et les intervenants du milieu à l'importance des milieux humides par les différents outils que comprend la cartographie détaillée.

4. ÉTAPES DE RÉALISATION DU PROJET

Les principales étapes à réaliser dans le cadre de ce projet sont les suivantes :

- 1) Réunions, développement du partenariat, proposition, ententes, échéancier, planification et coordination des travaux et du partenariat.
- 2) Acquisition et préparation des données existantes sur les milieux humides et les photographies aériennes nécessaires pour effectuer les travaux de photo-interprétation. Rassembler et préparer les données requises dans un système d'information géographique (SIG) aux fins du projet.
- 3) Familiarisation avec le territoire avec une visite de terrain avant l'étape de photo-interprétation par balayage systématique du territoire, afin de s'assurer que l'interprétation représente le plus fidèlement possible la réalité observée sur le terrain.
- 4) Reconnaissances aériennes par la prise de photographies obliques de la majorité des milieux humides du territoire d'étude (deux survols : un au printemps et un en été).
- 5) Photo-interprétation initiale par balayage systématique du territoire pour délimiter et classifier les milieux humides observés sur les photographies aériennes en mode stéréoscopique (photographies printemps 2014 et été 2007). Réunions entre les photo-interprètes pour synchroniser et harmoniser les données.
- 6) Formation terrain sur les milieux humides avec les partenaires du projet.
- 7) Campagne de terrain pour valider un minimum de 10 % des milieux humides identifiés pour augmenter le niveau de confiance des données et documenter d'autres informations sur l'état des milieux humides (deux semaines de terrain par trois équipes).
- 8) Ateliers de travail (5) avec les PARTENAIRES du projet pour examiner les données préliminaires de la cartographie et bonifier ces informations avec leurs connaissances locales.

- 9) Révision de la photo-interprétation à partir des données terrain et des nouvelles photographies obliques. Vérification de l'homogénéité des données et bonifications préliminaires avec les partenaires du projet.
- 10) Compilation des données finales, identification des pressions anthropiques, création de la couche des complexes de milieux humides. Géolocalisation des photographies obliques et de terrain et création de la base de données géoréférencée finale.
- 11) Rapport synthèse de la méthodologie utilisée, des résultats de l'inventaire et des informations sur leur utilité et les limitations des données. Quelques analyses spatiales à des fins statistiques et informations sur la répartition et l'état des milieux humides à différentes échelles. Cartes et statistiques générales sur les milieux humides.
- 12) Présentation des résultats et des livrables aux partenaires du projet sous forme de session d'information concernant l'utilisation des données et leur potentiel d'application (analyses spatiales, plans de conservation, intégration dans les schémas d'aménagement, etc.).
- 13) Développement des outils géomatiques pour la diffusion et la consultation des informations de la cartographie détaillée. Carte interactive des milieux humides à l'échelle des secteurs habités du sud du Québec sur le site web de CIC, DVD des données finales.*
- 14) Communication et sensibilisation. Initiation d'une démarche d'accompagnement du monde municipal pour supporter les activités de planification et de conservation des milieux humides. Communiqués, articles, conférence de presse (à déterminer).*

**Les montants qui seront investis pour les étapes 13 et 14 seront à préciser au cours du projet et seront dépendants du financement disponible, ce qui nécessitera la recherche d'autres partenaires financiers au cours du projet.*

5. BIENS LIVRABLES ET ÉCHÉANCES

Biens livrables		Échéances
Livable 1 :	Base de données préliminaire des milieux humides après les travaux initiaux de photo-interprétation	30 avril 2015
Livable 2 :	Formation de terrain	31 mai 2015
Livable 3 :	Compte-rendu des ateliers de travail avec les intervenants du milieu	30 septembre 2015
Livable 4 :	DVD des données finales	15 janvier 2016
Livable 5 :	Rapport synthèse	15 janvier 2016
Livable 6 :	Cartes, statistiques et affiche qui résumant le projet	15 janvier 2016
Livable 7 :	Présentation des résultats et des biens livrables aux partenaires	31 mars 2016
Livable 8 :	Carte interactive des milieux humides *	31 mars 2016
Livable 9 :	Activités de communication et de sensibilisation *	31 mars 2016

6. ENGAGEMENTS DES PARTIES PRENANTES

Canards Illimités Canada

CIC agit en tant que maître d'œuvre du projet décrit et s'engage à réaliser :

- les différentes étapes du projet ainsi que les biens livrables;
- la gestion du financement et des contributions en nature avec ses partenaires en lien avec le projet global de *Cartographie détaillée des milieux humides pour les secteurs habités du sud du Québec* (MDDELCC, Environnement Canada et autres à venir). CIC assumera les coûts supplémentaires associés au projet défini dans ce contrat, si besoin;
- un suivi de l'avancement des travaux sur une base semi-annuelle auprès des PARTENAIRES.

L'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord)

ABRINORD agit à titre d'initiateur et de coordonnateur du projet. Avec CIC, il agit également comme facilitateur pour la mise en œuvre du projet et offre un soutien de diverses façons en s'engageant à assurer :

- la coordination et le suivi du projet (échanges, rencontres et activités avec CIC et les partenaires du projet). ABRINORD soutiendra les campagnes de terrain, la formation, la rédaction du rapport et des autres produits livrables;
- la gestion des contributions financières des PARTENAIRES du milieu;
- le versement des contributions financières à CIC selon le calendrier de facturation établi (15 décembre 2014, 15 mars 2015 et 15 mars 2016 afin de couvrir les dépenses en lien avec le projet).

ABRINORD s'engage également, à fournir sur demande, à CIC et aux PARTENAIRES :

- des outils de sensibilisation et d'information;
- la documentation nécessaire au suivi du projet et des indicateurs;
- un soutien logistique pour la réalisation des activités décrites dans le présent contrat.

ABRINORD S'ENGAGE ENFIN À :

- annoncer le contrat de bassin et les activités qui en découlent sur son site internet. Le contrat et ses activités pourront également faire l'objet de toute autre promotion de la part de l'une ou l'autre des PARTIES, dans la mesure où un accord intervient entre les PARTIES pour ladite promotion pour s'assurer de la conformité des exigences de publication de toutes les PARTIES;
- à compiler les résultats du suivi du projet ainsi que les bénéfices de ce dernier et à les diffuser.

Les MRC, municipalités et autres gestionnaires de territoire

Les MRC-MUNICIPALITÉS, à géométrie variable, financent en partie le projet. Elles agissent en tant que facilitateurs pour la mise en œuvre du projet et le soutien de diverses façons : mise en contact avec les personnes-ressources, partage d'information, soutien technique, promotion du projet et de son développement au sein de la communauté. Les MRC-MUNICIPALITÉS s'engagent également à :

- verser les contributions financières selon l'échéancier établi à l'article 8 du présent contrat;
- participer aux différentes activités qui favoriseront la mise en œuvre du projet;
- utiliser l'outil développé lors de l'application de leurs règlements et pour la planification et la conservation des milieux humides.

7. MONTAGE FINANCIER ET CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

Le coût total du projet pour le territoire à l'étude est estimé à 227 640 \$. Les contributions financières des différents PARTENAIRES seront réparties entre les organisations qui effectueront les travaux. Le montage financier et les contributions, par organisation, se résument comme suit :

Organisations	Contributions		Répartition %	
	Financières	Nature		Total
Partenaires du projet global	35 000,00 \$	15 000,00 \$	50 000,00 \$	22,0%
CIC et ses partenaires	5 000,00 \$	10 000,00 \$	15 000,00 \$	6,6%
MDDELCC	15 000,00 \$	5 000,00 \$	20 000,00 \$	8,8%
Environnement Canada	15 000,00 \$	- \$	15 000,00 \$	6,6%
Partenaires du milieu	165 439,40 \$	12 200,00 \$	177 639,40 \$	78,0%
Abrinord	- \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$	2,2%
CRÉ des Laurentides	20 000,00 \$	- \$	20 000,00 \$	8,8%
MRC d'Argenteuil	39 819,99 \$	- \$	39 819,99 \$	17,5%
MRC de Deux-Montagnes	2 632,00 \$	- \$	2 632,00 \$	1,2%
MRC des Pays-d'en-Haut	35 705,00 \$	7 200,00 \$	42 905,00 \$	18,8%
MRC de la Rivière-du-Nord	25 588,01 \$	- \$	25 588,01 \$	11,2%
Ivry-sur-le-Lac	2 252,90 \$	- \$	2 252,90 \$	1,0%
Lantier	3 172,00 \$	- \$	3 172,00 \$	1,4%
Sainte-Agathe-des-Monts	9 158,50 \$	- \$	9 158,50 \$	4,0%
Sainte-Lucie-des-Laurentides	7 618,00 \$	- \$	7 618,00 \$	3,3%
Saint-Faustin - Lac-Carré	8 404,50 \$	- \$	8 404,50 \$	3,7%
Val-David	2 853,50 \$	- \$	2 853,50 \$	1,3%
Val-Morin	2 665,00 \$	- \$	2 665,00 \$	1,2%
Conseil Mohawk de Kahnawà:ke	5 570,00 \$	- \$	5 570,00 \$	2,4%
Total du partenariat	200 439,40 \$	27 200,00 \$	227 639,40 \$	100,0%

Tableau 3. Montage financier et contributions des partenaires

8. MODALITÉS DE FACTURATION POUR LES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES PROVENANT DU MILIEU

Le montant du financement parvenant du milieu est de 165 439,40\$. Les MRC-MUNICIPALITÉS s'engagent à verser leurs contributions financières à ABRINORD, minimalement selon l'échéancier suivant :

Organisations	Contributions financières	au 1 ^{er} octobre	au 1 ^{er} février	au 1 ^{er} février
		2014	2015	2016
		50%	30%	20%
CRÉ des Laurentides	20 000,00 \$	(conformément au protocole d'entente conclu)		
MRC de Deux-Montagnes	2 632,00 \$	1 316,00 \$	789,60 \$	526,40 \$
MRC d'Argenteuil	39 819,99 \$	19 910,00 \$	11 946,00 \$	7 964,00 \$
MRC des Pays-d'en-Haut	35 705,00 \$	17 852,50 \$	10 711,50 \$	7 141,00 \$
MRC de la Rivière-du-Nord	25 588,01 \$	12 794,01 \$	7 676,40 \$	5 117,60 \$
Ivry-sur-le-Lac	2 252,90 \$	1 126,45 \$	675,87 \$	450,58 \$
Lantier	3 172,00 \$	1 586,00 \$	951,60 \$	634,40 \$
Sainte-Agathe-des-Monts	9 158,50 \$	4 579,25 \$	2 747,55 \$	1 831,70 \$
Sainte-Lucie-des-Laurentides	7 618,00 \$	3 809,00 \$	2 285,40 \$	1 523,60 \$
Saint-Faustin - Lac-Carré	8 404,50 \$	4 202,25 \$	2 521,35 \$	1 680,90 \$
Val-David	2 853,50 \$	1 426,75 \$	856,05 \$	570,70 \$
Val-Morin	2 665,00 \$	1 332,50 \$	799,50 \$	533,00 \$
Conseil Mohawk de Kahnawà:ke	5 570,00 \$	2 785,00 \$	1 671,00 \$	1 114,00 \$
Total du partenariat	165 439,40 \$	82 719,70 \$	49 631,82 \$	33 087,88 \$

Tableau 4. Échéancier du versement des contributions financières

Ce montant sera partagé entre CIC et ABRINORD pour couvrir les coûts associés à leurs travaux respectifs dans ce projet. Toutes nouvelles sommes recueillies pour la réalisation du projet dans le milieu pourront être utilisées par ABRINORD pour couvrir les dépenses encourues dans le cadre du projet ou encore pour le bonifier afin d'accompagner davantage le monde municipal dans leur démarche de planification de la conservation des milieux humides.

9. DIFFUSION DES DONNÉES ET BIENS LIVRABLES

CIC et ABRINORD s'engagent à fournir un DVD des données finales et des biens livrables à tous les PARTENAIREs qui auront participé au projet au plus tard le 31 mars 2016.

Les PARTIES délèguent à CIC la responsabilité et l'administration de la diffusion des données et biens livrables à d'autres intervenants qui en feront la demande, et ce, avec la signature d'un contrat d'utilisation.

ABRINORD, les MRC-MUNICIPALITÉS ou tout autre PARTENAIRE du projet s'engagent à référer à CIC tout intervenant désirant se porter acquéreur des données ou biens livrables de ce projet.

10. PERSONNES CONTACTS

Aux fins du présent contrat, les personnes ressources désignées pour la transmission de tout document ou avis exigé en vertu du présent contrat sont les suivantes :

Abrinord

Ruth Paré, chargée de projets
136-A, rue Labelle, Saint-Jérôme, Québec, J7Z 5K7
Courriel : rpare@abrinord.Québec.ca
Téléphone : (450) 432-8490

Canards Illimités Canada

Jason Beaulieu, spécialiste en géomatique
710, rue Bouvier, bureau 260, Québec, G2J 1C2
Courriel : j.beaulieu@ducks.ca
Téléphone : 1-(800) 565-1650 poste 30

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDELC)

Direction de l'écologie et de la conservation (DEC)

Isabelle Falardeau, géographe physique, M. Sc. Eau
Édifce Marie-Guyart, 4e étage, boîte 21
675, boulevard René-Lévesque Est, Québec, G1R 5V7
Courriel : isabelle.falardeau1@mddefp.gouv.Québec.ca
Téléphone : (418) 521-3907 poste 4448

MRC d'Argenteuil

Éric Morency, coordonnateur à l'aménagement
430, rue Grace, Lachute, Québec, J8H 1M6
Courriel : emorency@argenteuil.Québec.ca
Téléphone : (450) 562-2474 poste 2316

MRC de Deux-Montagnes

Isabelle Jalbert, conseillère en environnement
1, Place de la Gare, bureau 301, Saint-Eustache, Québec, J7R 0B4
Courriel : ijalbert@mrc2m.Québec.ca
Téléphone : (450) 491-1818 poste 222

MRC des Pays-d'en-Haut

Joël Badertschers, conseiller en environnement
1014, rue Valiquette, Sainte-Adèle, Québec, J8B 2M3
Courriel : JBadertscher@mrcpdh.org
Téléphone : (450) 229-6637 poste 143

MRC de la Rivière-du-Nord

Éric Brunet, directeur adjoint
161, rue de la Gare, Saint-Jérôme, Québec, J7Z 2B9
Courriel : ebrunet@mrcrdn.Québec.ca
Téléphone : (450) 436-9321 poste 3233

Ivry-sur-le-Lac

Jean-Raymond Dufresne, directeur général
601, Chemin de la Gare, Ivry-sur-le-Lac, Québec, J8C 2Z8
Courriel : directionGenerale@ivry-sur-le-lac.Québec.ca
Téléphone : (819) 321-2332

Lantier

Sébastien Lévesque, inspecteur
118 Croissant des Trois-Lacs, Lantier, Québec, J0T 1V0
Courriel : urbanisme@municipalite.lantier.Québec.ca
Téléphone : (819) 326-2674 poste 3404

Saint-Faustin - Lac-Carré

Milaine Richer-Bond, inspectrice et chargée de projets
100, Place de la Mairie, Saint-Faustin-Lac-Carré, Québec, J0T 1J2
Courriel : m.richer-bond@municipalite.stfaustin.Québec.ca
Téléphone : (819) 688-2161 poste 233

Sainte-Agathe-des-Monts

Simon Lafrenière, directeur urbanisme et environnement
50, rue Saint-Joseph, Ste-Agathe-des-Monts, Québec, J8C 1M9
Courriel : lafreniere.simon@ville.sainte-agathe-des-monts.Québec.ca
Téléphone : (819) 326-4595 poste 3237

Sainte-Lucie-des-Laurentides

Catherine Roy, directrice urbanisme et environnement
2121, ch. des Hauteurs, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Québec, J0T 2J0
Courriel : croy@municipalite.sainte-lucie-des-laurentides.Québec.ca
Téléphone : (819) 326-3198 poste 3502

Service canadien de la faune - région du Québec

Intendance de l'environnement

Environnement Canada

Pierre Aquin, spécialiste, conservation des habitats
801 - 1550 avenue d'Estimauville, Québec, Québec, G1J 0C3
Courriel : pierre.Aquin@ec.gc.ca
Téléphone : (418) 649-6121

The Tioweró:ton Territory

Mohawk Council of Kahnawà:ke
Patrick Ragaz, Project Coordinator
P.O. Box 1089, Kahnawake, QC, J0L 1B0
Email: Patrick.ragaz@mck.ca
Telephone: (450) 635-0600

Val-David

Nicolas Lesage, directeur urbanisme
2579, rue de l'Église, Val-David, Québec, J0T 2N0
Courriel : urbanisme@valdavid.com
Téléphone : (819) 324-5678 poste 4229

Val-Morin

Samuel Lapierre, inspecteur
6120, rue Morin, Val-Morin, Québec, J0T 2R0
Courriel : slapierre@val-morin.ca
Téléphone : (819) 324-5670 poste 3809

Si un remplacement était rendu nécessaire, la PARTIE concernée avisera par écrit l'autre PARTIE dans les trente (30) jours suivant le remplacement.

11. MODIFICATION DU CONTRAT

Le contenu du présent contrat peut être modifié. La modification doit faire l'objet d'un avenant écrit et signé par les PARTIES. Cet avenant ne peut changer la nature du présent contrat et il en fait partie intégrante.

12. DURÉE DU CONTRAT

Le présent contrat entre en vigueur à la date de sa signature et se termine le 31 décembre 2016.

13. COMMUNICATION ENTRE LES PARTIES

Tout avis exigé en vertu du présent contrat, pour être valide et lier les PARTIES, doit être donné par écrit et être transmis en mains propres ou transmitt par poste recommandée à l'adresse de la PARTIE concernée tel qu'indiqué dans le présent contrat.

Tout changement d'adresse de l'une des PARTIES doit faire l'objet d'un avis à l'autre PARTIE dans les trente (30) jours suivant le changement.

14. COMMUNICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES ET DROITS D'AUTEUR

ABRINORD est autorisé à annoncer le présent contrat et les activités qui en découlent sur son site web.

En d'autres cas, aucune communication publique, publicité, communiqué de presse, de quelque nature que ce soit, concernant le projet de cartographie détaillée des milieux humides à l'échelle des instances municipales et territoire compris dans la zone de gestion intégrée de l'eau confiée à ABRINORD ne peut être effectué sans l'autorisation écrite et préalable des autres PARTIES.

Chaque PARTIE convient de soumettre à l'autre PARTIE pour approbation, tout projet de publicité, marketing ou communication publique, de quelque nature que ce soit. Dans l'éventualité où la PARTIE recevant le projet de communication ne l'a pas approuvé par écrit dans les dix (10) jours de la réception de ce dernier, l'autre PARTIE peut considérer le projet comme étant approuvé et le diffuser.

Les PARTENAIRES seront cités sur tous les documents ou publications reliés au projet et leurs logos officiels doivent apparaître sur les produits livrables ainsi que sur tout document d'information ou de promotion produit en totalité ou en partie.

Les PARTENAIRES accorde également à CIC et à ABRINORD, une licence non exclusive, non transférable et irrévocable leur permettant de reproduire, adapter, publier, communiquer au public par quelque moyen que ce soit, traduire, exécuter ou représenter en public les travaux et documents à être réalisés dans le cadre du présent contrat, et ce, pour toutes fins jugées utiles par CIC et ABRINORD. CIC et ABRINORD s'engagent à signaler l'origine des travaux et documents notamment en y apposant le logo des PARTENAIRES. Cette licence est accordée sans limites territoriales, sans limites de temps et sans possibilité de recours ni réclamation par les PARTENAIRES à l'encontre de CIC et d'ABRINORD pour l'utilisation de cette licence.

15. RESPONSABILITÉ D'ABRINORD

ABRINORD n'assumera aucune responsabilité à l'égard de tout dommage subi par CIC, ses employés, agents, représentants ou sous-traitants.

16. RÉSILIATION ET RECOURS

ABRINORD se réserve le droit de résilier le présent contrat ou réclamer le remboursement intégral ou partiel des montants investis lorsque :

- a) Une PARTIE ou l'un de ses représentants utilise les sommes investies à des fins autres que celles prévues au présent contrat;
- b) Une PARTIE ne dépose pas à la date prévue du 31 mars 2016 les biens livrables;
- c) L'avancement des travaux ou les résultats atteints sont jugés insatisfaisants par ABRINORD;
- d) Une PARTIE ou l'un de ses représentants fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, conditions ou obligations qui lui incombent en vertu du présent contrat;
- e) Une PARTIE ou l'un de ses représentants a présenté à ABRINORD des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations.

Pour ce faire, ABRINORD adresse un avis écrit de résiliation à la PARTIE énonçant le motif de résiliation. S'il s'agit d'un motif de résiliation prévu aux paragraphes a et b du présent article, la PARTIE devra remédier au défaut énoncé dans le délai prescrit à cet avis, à défaut de quoi le présent contrat sera automatiquement résilié, la résiliation prenant effet de plein droit à l'expiration de ce délai. S'il s'agit du motif de résiliation prévu aux paragraphes c, d ou e, la résiliation prendra effet de plein droit à compter de la date de la réception de l'avis.

La PARTIE aura alors droit aux frais, déboursés et sommes représentant la valeur réelle des services rendus jusqu'à la date de résiliation du présent, conformément au contrat de bassin, sans autre compensation ni indemnité que ce soit, et ce, à la condition qu'il remette à ABRINORD la licence prévue concernant tous les travaux déjà effectués au moment de la résiliation.


Le montant de tout remboursement partiel ou total de la subvention réclamé par ABRINORD en vertu du présent contrat portera intérêt au taux applicable à une créance de la Couronne, exigible en vertu de la Loi sur le ministère du Revenu (L.R.Q., c. M-31), en vigueur à la date du versement de la subvention faisant l'objet du remboursement. Les intérêts seront calculés rétroactivement à compter de ces dates.

17. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

La date de démarrage du projet est dépendante de la disponibilité des photographies aériennes en mode stéréoscopique dont la prise est prévue au printemps 2014 et dont la date de livraison est prévue à l'automne 2014. Les travaux de photo-interprétation débuteront quand CIC aura accès à ces nouvelles photographies aériennes;

Les travaux de cartographie seront effectués seulement sur les territoires dont les instances municipales et gestionnaires de territoire auront signé une lettre d'appui ou résolution pour confirmer leur contribution financière au projet;

Étant donné le statut d'organisme de conservation sans but lucratif de CIC, ainsi que les sommes importantes investies par CIC depuis 2009 dans cette démarche de cartographie des milieux humides pour le sud du Québec, CIC continuera ses recherches pour trouver d'autres PARTENAIRES financiers afin de réaliser tous les



travaux et biens livrables prévus pour cette phase du projet global de cartographie détaillée des milieux humides (inventaire, outils géomatiques, communication et sensibilisation). Advenant que de nouveaux PARTENAIRES apportent une contribution financière, CIC pourra l'investir dans le développement des outils géomatiques et des activités de communication et de sensibilisation associés au projet global;

ABRINORD consent et autorise CIC à confier une partie des travaux à un ou des sous-traitants à condition que les services rendus de ce ou ces derniers aient été convenus;

CIC s'engage à réaliser tous les travaux dans le respect des critères de leurs missions et de leurs profils corporatifs;

CIC est responsable des actes ou omissions des personnes qu'ils emploient, ainsi que des sous-traitants et des personnes employées par ces derniers. CIC doit détenir et maintenir une police d'assurance-responsabilité;

En cas de dissolution d'ABRINORD, CIC s'engage à respecter les conditions prévues aux différentes ententes conclues pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre du projet décrit dans le présent contrat.

SIGNATURES


En foi de quoi, les PARTIES acceptent les termes du présent contrat et ont signé :

Canards Illimités Canada


Bernard Filion, directeur du Québec

St-Jerome 18 sept. 2014
Lieu-Date

Organisme de bassin versant de la rivière du Nord


Xavier-Antoine Lalande, président

St-Jerome 2014/09/18
Lieu-Date

La MRC d'Argenteuil


Scott Pearce, préfet

Lachute 2014/10/08
Lieu-Date

La MRC de Deux-Montagnes


Nicole Loisel, directrice générale

Saint-Eustache 2014-11-06
Lieu-Date

La MRC des Pays-d'en-Haut


Charles Garnier, préfet

Ste-Adèle, 27 sept. 2014
Lieu-Date

La MRC de la Rivière-du-Nord


Bruno Laroche, préfet

St-Jerome 29 oct 2014
Lieu-Date

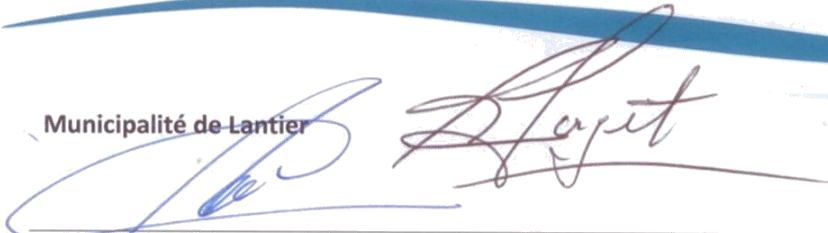
Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac


Kenneth G. Hague

Ivry 22/10/2014
Lieu-Date

abrinnord.qc.ca

Municipalité de Lantier

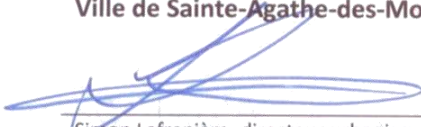


Benoit Charbonneau, directeur général

2014-09-18

Lieu-Date

Ville de Sainte-Agathe-des-Monts



Simon Lafrenière, directeur urbanisme et environnement

2014-09-18

Lieu-Date

Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides



Serge Chénier, maire

2014-09-18

Lieu-Date

Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré

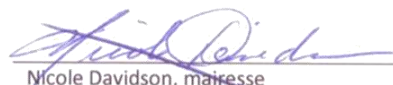


Pierre Poirier, maire

22-09-2014

Lieu-Date

Municipalité de Val-David

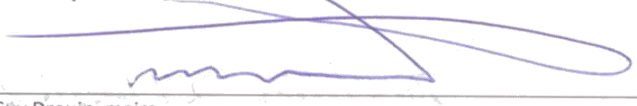


Nicole Davidson, mairesse

09-10-2014

Lieu-Date

Municipalité de Val-Morin



Guy Drouin, maire

2014/09/18

Lieu-Date

Mohawk Council of Kahnawake



Clinton Phillips, Environment Portfolio Chief

Kahnawake, OCT 27/14

Place-Date

ANNEXE : LOGOS OFFICIELS DES PARTENAIRES



Canards Illimités Canada
La conservation des milieux humides

Abrinord
ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIERE DU NORD



*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*



Environnement
Canada



**MRC
D'ARGENTEUIL**
Authentique. Avec vous.



**STRENGTH
PEACE
UNITY**

abrinord.qc.ca



ANNEXE : ENGLISH VERSION

Basin Contract 70

Abrinord

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD



The MRC's, municipalities and territory within the integrated watershed management area of Abrinord

PARTNERS

To undertake a detailed wetland mapping project (2013-2016)

September 2014



La zone de gestion intégrée de l'eau d'Abrinord

Une superficie de 2 296 km²
4 500 km de cours d'eau
Plus de 1 140 lacs
Plus de 189 000 résidents permanents
7 MRC, 38 municipalités
1 territoire autochtone

Un milieu de vie exceptionnel...



DESIGNATED PARTIES

Watershed contract between:

Canard Illimités Canada (Ducks Unlimited Canada)
The main project consultant, hereafter referred to as "CIC",
represented by M. Bernard Filion, Québec director.

L'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (ABRINORD)
The coordinator, hereafter referred to as "Abrinord" and
represented by M. Xavier-Antoine Lalande, president.

The MRC d'Argenteuil
The MRC de Deux-Montagnes
The MRC des Pays-d'en-Haut
The MRC de la Rivière-du-Nord
Seven municipalities within the MRC des Laurentides*
The Tioweró:ton Territory

*(Ivry-sur-le-Lac, Lantier, Saint-Faustin-Lac-Carré, Sainte-Agathe-des-Monts,
Sainte-Lucie-des-Laurentides, Val-David et Val-Morin)

The partners, hereafter referred to as "the MRC and municipalities" and
represented by the mayor or designate of each municipality.

CONCERNING

A partnership to conduct a detailed mapping of wetlands within MRCs and municipalities in the integrated watershed management zone of Abrinord (ZGIE): a common and shared approach that promotes integrated management of water resources.

SUMMARY

Title of Project

Detailed mapping of wetlands within MRCs, municipalities and territory in the integrated watershed management zone of Abrinord (ZGIE).

Identification of stakeholders

Canards Illimités Canada
L'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord
La MRC d'Argenteuil
La MRC de Deux-Montagnes
La MRC des Pays-d'en-Haut
La MRC de la Rivière-du-Nord
La municipalité d'Ivry-sur-le-Lac
La municipalité de Lantier
La municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré
La ville de Sainte-Agathe-des-Monts
La municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides
La municipalité du Village de Val-David
La municipalité de Val-Morin
Mohawks Council of Kahnawà:ke

Other Partners and Collaborators

La Conférence régionale des élus des Laurentides
La Direction de l'écologie et de la conservation (DEC) du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)
Le Service canadien de la faune - région du Québec, Intendance de l'environnement d'Environnement Canada

Project Summary

Together with the above mentioned municipal and territorial authorities, ABRINORD and CIC are collaborating to conduct a detailed wetland mapping project at the scale of the watershed. This project brings together seventeen partners from the municipal sector, community, government and First Nations. ABRINORD initiated the project, is tasked with coordinating the works and secured the financial commitments necessary to ensure the project throughout its integrated watershed management area. This project supports the achievement of several objectives identified in the Plan directeur de l'eau 2013-2018, namely:

Integrated Water Master (PDE) Plan 2013-2018 objectives supported :
Objective 3 : Maintain the integrity of Ecosystems
OB6 : Coordinate the acquisition of ecosystem knowledge with local partners
OB7 : Share experiences and knowledge, train and improve the skills of the partners in the management of problems related to ecosystem
Objective 5 : Improve the implementation of integrated watershed management
OB9 : Consult stakeholders in the development of actions and strategies for integrated watershed management

BASIN CONTRACT

THE PARTIES subject to this contract, declare as follows:

WHEREAS in 2008, the ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs estimated that 45% of the wetlands in the lowlands of the St. Lawrence (BTSL) have disappeared and 65% of the remaining areas are subject to disturbances by human activities;

CONSIDERING that wetlands are complex ecosystems rich in biodiversity, which provide many ecological goods and services, such as groundwater recharge, minimize impacts of floods and droughts, slow runoff and aid in the retention of suspended solids that contribute to the eutrophication of water bodies;

WHEREAS the importance of understanding and protecting these areas is a priority identified in the Plan directeur de l'eau (PDE) 2013-2018 and it is essential to consider the presence of these features in planning and land use throughout the ZGIE of Abrinord;

WHEREAS since 2009, CIC, in collaboration with the MDDELCC, has carried out a vast number of detailed wetland mapping projects across the BTSL to overcome a lack of accurate and timely information on the location, classification and status of these important ecosystems;

WHEREAS the MRC, municipalities and territory in the Abrinord area expressed interest to acquire more accurate, up to date, and complete mapping data to enable them to make informed decisions regarding land use and development in their territories;

CONSIDERING that Abrinord has obtained the necessary financial commitments and CIC and its partners have agreed to offer their expertise;

IT IS EXPECTED THAT:

CIC and its partners will work with Abrinord and community partners to conduct a detailed mapping of wetlands in MRC's, municipalities and territory included in the Integrated Management Area (ZGIE) using the latest digital aerial photographs. The project will equip partners with the necessary baseline information to enforce their regulations and will become an essential tool for planning and conservation of wetlands. The mapping results will be consistent with the classification system of wetlands in Canada (shallow water, marsh, swamp and bog) and the MDDELCC criteria for the identification and delineation of aquatic, wetland and riparian ecosystems.

It should be noted that although the accuracy of the inventory of detailed mapping data will be greatly improved compared to existing data, it does not replace the requirement to conduct a site visit to confirm the presence, classification, scope, status of the wetland and, if necessary, to characterize other parameters (such as the hydrological context of the wetland and its watershed, vegetation, wildlife, etc.), when planning for a local development or conservation activity. The maps generated will be for information purposes only and will have no legal value. They are tools for land use planning. This project or its findings in no way bestows on any party the right to impose decisions on First Nations concerning the use of Reserves or Traditional Territory and is without prejudice to the exercise of any aboriginal rights or title of the Mohawks of Kahnawà:ke.

Given that Abrinord works within the entire region and has worked diligently to obtain the necessary funding for this work, they will act as the coordinator of the project and intermediary between all parties.

AS SUCH, the PARTIES agree as follows:

Statements contained in the designation of PARTIES and the preamble of the basin agreement are part of declarations and obligations of the parties towards each other.

1. OBJECTIVES OF THE BASIN CONTRACT

This basin contract's objectives are to:

- formalize the engagement between PARTIES in order to carry out a detailed mapping of wetlands in the MRC's, municipalities and territories in the integrated watershed management zone of Abrinord;
- establish the terms and conditions of the project.

2. AREA OF STUDY

The study area is an area of approximately 3,187 km², to cover all municipalities of the MRC d'Argenteuil, Rivière-du-Nord, Pays-d'en-Haut, as well as a part of the territory of the MRC de Deux-Montagnes and the Laurentides. This area includes a total of 32 municipalities and one Aboriginal territory (see Tables 1 and 2 and Figure 1).

MRC	Surface Area (km ²)		
	Total	Portion in BSTL	Area covered
MRC d'Argenteuil	1 306	310	1 306
MRC de Deux-Montagnes*	44	44	44
MRC de la Rivière-du-Nord	466	61	466
MRC des Pays-d'en-Haut	737	-	737
MRC des Laurentides**	556	-	556
Tioweró:ton Territory	78	-	78
Total	3 187	415	3 187

* Municipalité de Saint-Placide, hors territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

** Municipalités : Ivry-sur-le-Lac (34,7 km²), Lantier (48,8 km²), Sainte-Lucie-Laurentides (117,2 km²), Saint-Faustin-Lac-Carré (129,3 km²), Sainte-Agathe-des-Monts (140,9 km²), Val-David (43,9 km²) et Val-Morin (41 km²)

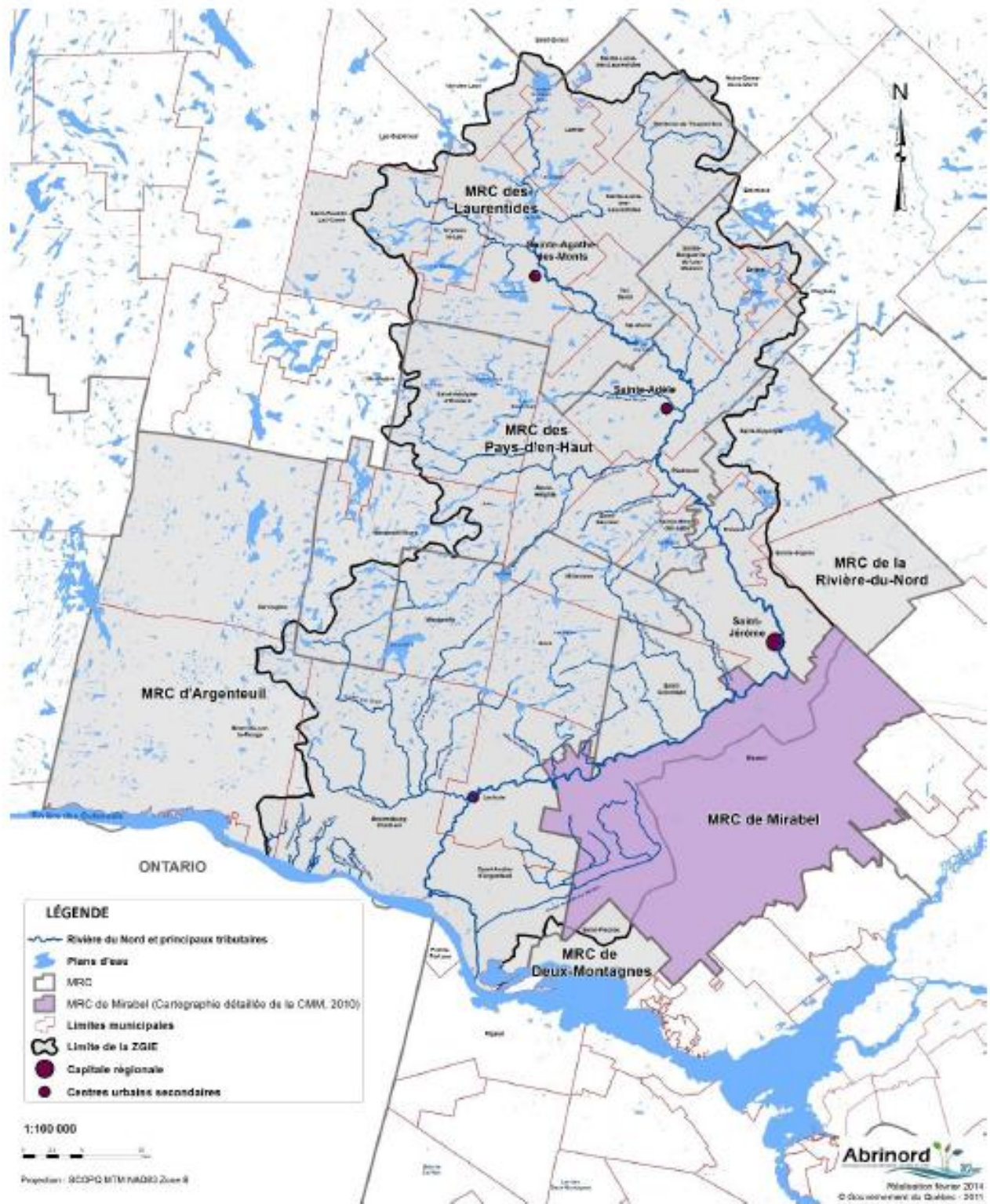
Table 1. Areas covered by the detailed mapping project by MRC

The inventory work will be performed on all wetlands within the municipalities and territories below :

MRC Argenteuil	MRC Deux-Montagnes	MRC Pays-d'en-Haut	MRC Laurentides
Brownsburg-Chatham	Saint-Placide	Estérel	Ivry-sur-le-Lac
Canton de Gore		Lac-des-Seize-Îles	Lantier
Grenville	MRC Rivière-du-Nord	Morin-Heights	Sainte-Agathe-des-Monts
Grenville-sur-la-Rouge	Prévoist	Piedmont	Sainte-Lucie-des-Laurentides
Harrington	Saint-Colomban	Saint-Adolphe-d'Howard	Saint-Faustin - Lac-Carré
Lachute	Sainte-Sophie	Sainte-Adèle	Val-David
Mille-Isles	Saint-Hippolyte	Sainte-Anne-des-Lacs	Val-Morin
Saint-André-d'Argenteuil	Saint-Jérôme	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	
Wentworth		Saint-Sauveur	Territory
		Wentworth-Nord	Tioweró:ton

Table 2. Municipalities affected by the detailed wetland mapping project

TERRITORY COVERED BY THE DETAILED WETLAND MAPPING PROJECT



3. MAPPING PROJECT OBJECTIVES

The objectives of this project are to:

- a) Conduct an inventory of wetlands by photo-interpretation (location, delineation, classification, identification of pressures) from recent aerial photography and the digital stereoscopic models for the study area;
- b) Validate the photo-interpretation work with field visits and aerial surveys to ensure a satisfactory level of accuracy and reliability of the data, and document the condition of wetlands and the land use pressures that can affect them;
- c) Create and update GIS-based mapping tools (databases, geo-tagged oblique and field photos, field validation reports, interactive map, data service, etc.), intended for use by regional partners and stakeholders;
- d) Make partners and the larger community aware of the importance of wetlands with the assistance of the different tools derived from the wetland mapping project.

4. PROJECT WORK PLAN

The main steps involved in this project are:

- a) Meetings, partnership development, proposal, agreement, schedule, planning and coordination activities.
- b) Acquisition and preparation of existing data on wetlands and aerial photographs to perform the work of photo-interpretation. Collect and prepare the required data in a geographic information system (GIS) format for the project.
- c) Familiarizing the photo-interpreters with the land by completing site visits before the start of the photo-interpretation work to ensure that the aerial interpretation is as close as possible to the realities on the ground.
- d) Complete areal inventory by taking oblique photographs of the majority of wetlands in the study area (two flybys: one in spring and one in summer).
- e) Initial photo-interpretation by systematic scanning of the territory to delineate and classify wetlands observed on aerial photographs in stereoscopic mode (photographs spring 2014 and summer 2007). Meetings between the photo-interpreters to synchronize and harmonize data.
- f) Wetland training day (theoretic and field component) with the project partners.
- g) Field visits to validate a minimum of 10% of the identified wetlands to increase the confidence level of the data and document additional information about the status of wetlands (estimated two weeks of field work by three teams).
- h) Workshops (5) with the PARTNERS of the project to discuss preliminary data mapping and enhance this information with their local knowledge.

- i) Revision of the initial photo-interpretation work by using information gathered during field and flight campaigns and comments received during the workshops with partners. Verify the homogeneity and improvements to the data with partners before making it final.
- j) Compilation of the final data, identification of land use pressures, and creation of the layer identifying wetland complexes. Geo-tag oblique and fields photos for use in the mapping tools, creation of a final Geodatabase containing all the above-mentioned datasets.
- k) Summary report of the methodology used, the results of the inventory and its usefulness and the limitations of the data. Some spatial analyzes for statistical purposes and information on the distribution and condition of wetlands at different scales. Maps and general statistics on wetlands.
- l) Presentation of the results and deliverables to the project partners in the form of a briefing on the use of data and its potential for application (spatial analysis, conservation plans, integrated into the development plans, etc.).
- m) Development of GIS-based mapping tools to facilitate the dissemination and consultation of the information from the mapping project. The main tool will be a web-based wetland map on CIC's website at the scale of the populated areas of southern Quebec where detailed wetland data is available. DVD of final data and map products. *
- n) Communication and public-awareness activities . Initiation of a communication plan for the municipal sector to support the planning and wetland conservation approach. News, articles, press conference (to be determined). *

** The amounts to be invested for steps 13 and 14 will be further evaluated during the project and will be dependent on available funding, which will require finding other funding partners in the project.*

5. DELIVERABLES AND TIMELINES

Biens livrables		Échéances
Deliverable 1 :	Preliminary wetland data after the initial photo-interpretation work	30 April 2015
Deliverable 2 :	Wetland training day with partners	31 May 2015
Deliverable 3 :	Completion of workshops with stakeholders	30 September 2015
Deliverable 4 :	DVD of final data	15 January 2016
Deliverable 5 :	Completion of final report	15 January 2016
Deliverable 6 :	Maps, statistics and project displays	15 January 2016
Deliverable 7 :	Presentation of results and deliverables to partners	31 March 2016
Deliverable 8 :	Interactive map of wetlands *	31 March 2016
Deliverable 9 :	Communication and awareness building activities *	31 March 2016

6. STAKEHOLDER COMMITMENTS

Canards Illimités Canada

CIC will act as the primary consultant for the project and commits to:

- completing the various stages of the project and the deliverables;
- managing funding and in-kind contributions with its partners in relation to the larger project of conducting detailed wetland mapping projects for the populated areas of southern Quebec (MDDELCC, Environment Canada and other future partners). CIC will assume the additional costs associated with the project defined in the contract, if necessary;
- monitor progress on a semi-annual basis with PARTNERS

L'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord)

ABRINORD will act as the primary coordinator of the project. With CIC, they will also act as facilitator for the implementation of the project and provide support in various ways by committing to ensure:

- Coordination and monitoring of the project (exchanges, meetings and activities with CIC and the project partners). ABRINORD will support field campaigns, training, report writing and other deliverables;
- managing financial contributions from PARTNERS;
- payment of financial contributions to CIC according to the billing schedule established (December 15, 2014, March 15, 2015 and March 15, 2016 to cover expenses related to the project).

ABRINORD also undertakes to provide to CIC and PARTNERS upon request:

- awareness raising tools and information
- updates on project progress;
- logistical support required to carry out the activities described in the contract.

ABRINORD FURTHER AGREES TO:

- promote the basin contract and the resulting activities on its website. The contract and its operations may also be subject by promotion by any of the other PARTIES, to the extent that there is agreement between the PARTIES for that promotion to ensure compliance with publication standards of all PARTIES;
- compile the results and benefits of the monitoring project and distribute them.

The MRCs, municipalities and other land managers

The MRCs, municipalities, and Aboriginal government will be responsible for funding a portion of the project based on the area of land under their control. They will act as facilitators for the implementation of the project and provide support in a variety of ways including: remaining in contact with resource staff, sharing information, technical support, project promotion and development within the community. The MRC-MUNICIPALITIES further agree to:

- a) pay the financial contributions according to the schedule established in Article 8 of the contract;
- b) participate in various activities that will promote the implementation of the project;
- c) use the tools developed when implementing planning, regulation and wetland conservation.

7. FINANCIAL PARTNERS AND CONTRIBUTIONS

The total project cost for the study area is estimated at \$227,640. The financial contributions of the different PARTNERS will be distributed amongst the organizations affected by the works. The financial package and contributions by organization are as follows:

Organisations	Contributions			% of total
	Financial	In-Kind	Total	
Global Partners	35 000,00 \$	15 000,00 \$	50 000,00 \$	22,0%
CIC and their partners	5 000,00 \$	10 000,00 \$	15 000,00 \$	6,6%
MDDELCC	15 000,00 \$	5 000,00 \$	20 000,00 \$	8,8%
Environnement Canada	15 000,00 \$	- \$	15 000,00 \$	6,6%
Community Partners	165 439,40 \$	12 200,00 \$	177 639,40 \$	78,0%
Abrinord	- \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$	2,2%
CRÉ des Laurentides	20 000,00 \$	- \$	20 000,00 \$	8,8%
MRC d'Argenteuil	39 819,99 \$	- \$	39 819,99 \$	17,5%
MRC de Deux-Montagnes	2 632,00 \$	- \$	2 632,00 \$	1,2%
MRC des Pays-d'en-Haut	35 705,00 \$	7 200,00 \$	42 905,00 \$	18,8%
MRC de la Rivière-du-Nord	25 588,01 \$	- \$	25 588,01 \$	11,2%
Ivry-sur-le-Lac	2 252,90 \$	- \$	2 252,90 \$	1,0%
Lantier	3 172,00 \$	- \$	3 172,00 \$	1,4%
Sainte-Agathe-des-Monts	9 158,50 \$	- \$	9 158,50 \$	4,0%
Sainte-Lucie-des-Laurentides	7 618,00 \$	- \$	7 618,00 \$	3,3%
Saint-Faustin - Lac-Carré	8 404,50 \$	- \$	8 404,50 \$	3,7%
Val-David	2 853,50 \$	- \$	2 853,50 \$	1,3%
Val-Morin	2 665,00 \$	- \$	2 665,00 \$	1,2%
Mohawk Council of Kahnawà:ke	5 570,00 \$	- \$	5 570,00 \$	2,4%
Partner Total	200 439,40 \$	27 200,00 \$	227 639,40 \$	100,0%

Tableau 1. Financial arrangement and partner contributions

8. BILLING SCHEDULE FOR COMMUNITY PARTNERS

The total funding provided by Community Partners is \$165, 439.40. The MRC-MUNICIPALITIES agree to provide financial contributions to ABRINORD according to the following schedule:

Organization	Financial Contribution	by 1 st October	by 1 st February	By 1 st February
		2014	2015	2016
		50%	30%	20%
CRÉ des Laurentides	20 000,00 \$	(In accordance with the Memorandum of Understanding)		
MRC de Deux-Montagnes	2 632,00 \$	1 316,00 \$	789,60 \$	526,40 \$
MRC d'Argenteuil	39 819,99 \$	19 910,00 \$	11 946,00 \$	7 964,00 \$
MRC des Pays-d'en-Haut	35 705,00 \$	17 852,50 \$	10 711,50 \$	7 141,00 \$
MRC de la Rivière-du-Nord	25 588,01 \$	12 794,01 \$	7 676,40 \$	5 117,60 \$
Ivry-sur-le-Lac	2 252,90 \$	1 126,45 \$	675,87 \$	450,58 \$
Lantier	3 172,00 \$	1 586,00 \$	951,60 \$	634,40 \$
Sainte-Agathe-des-Monts	9 158,50 \$	4 579,25 \$	2 747,55 \$	1 831,70 \$
Sainte-Lucie-des-Laurentides	7 618,00 \$	3 809,00 \$	2 285,40 \$	1 523,60 \$
Saint-Faustin - Lac-Carré	8 404,50 \$	4 202,25 \$	2 521,35 \$	1 680,90 \$
Val-David	2 853,50 \$	1 426,75 \$	856,05 \$	570,70 \$
Val-Morin	2 665,00 \$	1 332,50 \$	799,50 \$	533,00 \$
Mohawk Council of Kahnawà:ke	5 570,00 \$	2 785,00 \$	1 671,00 \$	1 114,00 \$
Partner Total	165 439,40 \$	82 719,70 \$	49 631,82 \$	33 087,88 \$

Tableau 2. Payment schedule for Community Partners

The financial contributions will be shared between CIC and ABRINORD to cover the costs associated with their work on this project. Any additional money raised for during the project will be used by ABRINORD to cover expenses incurred in the project or for project enhancements in order to further support the municipalities in their planning approach for wetland conservation.

9. DATA DISSEMINATION AND DELIVERABLES

CIC and ABRINORD will provide a DVD of the final data and deliverables to all participating PARTNERS no later than March 31, 2016.

The PARTIES delegate the responsibility and administration of data dissemination to other interested parties to CIC, with the provision of a signed user agreement.

ABRINORD, the MRC-MUNICIPALITIES and all other PARTNERS in the project will refer inquiries for the data from third parties for project related data to CIC.

10. CONTACTS

For the purposes of this contract, the individuals below will act as representatives for their organizations and will be the point of contact for transmission of any documents or notifications associated with the works.

Abrinord

Ruth Paré, chargée de projets
136-A, rue Labelle, Saint-Jérôme, Québec, J7Z 5K7
Email : rpare@abrinord.Québec.ca
Telephone : (450) 432-8490

Canards Illimités Canada

Jason BeauPlace, spécialiste en géomatique
710, rue Bouvier, bureau 260, Québec, G2J 1C2
Email : j.beauPlace@ducks.ca
Telephone : 1-(800) 565-1650 poste 30

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

Direction de l'écologie et de la conservation (DEC)
Isabelle Falardeau, géographe physique, M. Sc. Eau
Édifice Marie-Guyart, 4e étage, boîte 21
675, boulevard René-Lévesque Est, Québec, G1R 5V7
Email : isabelle.falardeau1@mddefp.gouv.Québec.ca
Telephone : (418) 521-3907 poste 4448

MRC d'Argenteuil

Éric Morency, coordonnateur à l'aménagement
430, rue Grace, Lachute, Québec, J8H 1M6
Email : emorency@argenteuil.Québec.ca
Telephone : (450) 562-2474 poste 2316

MRC de Deux-Montagnes

Isabelle Jalbert, conseillère en environnement
1, Place de la Gare, bureau 301, Saint-Eustache, Québec, J7R 0B4
Email : ijalbert@mrc2m.Québec.ca
Telephone : (450) 491-1818 poste 222

MRC des Pays-d'en-Haut

Joël Badertschers, conseiller en environnement
1014, rue Valiquette, Sainte-Adèle, Québec, J8B 2M3
Email : JBadertscher@mrcpdh.org
Telephone : (450) 229-6637 poste 143

MRC de la Rivière-du-Nord

Éric Brunet, directeur adjoint
161, rue de la Gare, Saint-Jérôme, Québec, J7Z 2B9
Email : ebrunet@mrcrdn.Québec.ca
Telephone : (450) 436-9321 poste 3233

Ivry-sur-le-Lac

Jean-Raymond Dufresne, directeur général
601, Chemin de la Gare, Ivry-sur-le-Lac, Québec, J8C 2Z8
Email : directionGenerale@ivry-sur-le-lac.Québec.ca
Telephone : (819) 321-2332

The Tioweró:ton Territory

Mohawk Council of Kahnawá:ke
Patrick Ragaz, Project Coordinator
P.O. Box 1089, Kahnawá:ke, QC, J0L 1B0
Email : Patrick.ragaz@mck.ca
Telephone : (450) 635-0600

Lantier

Sébastien Lévesque, inspecteur
118 Croissant des Trois-Lacs, Lantier, Québec, J0T 1V0
Email : urbanisme@municipalite.lantier.Québec.ca
Telephone : (819) 326-2674 poste 3404

Saint-Faustin - Lac-Carré

Milaine Richer-Bond, inspectrice et chargée de projets
100, Place de la Mairie, Saint-Faustin-Lac-Carré, Québec, J0T 1J2
Email : m.richer-bond@municipalite.stfaustin.Québec.ca
Telephone : (819) 688-2161 poste 233

Sainte-Agathe-des-Monts

Simon Lafrenière, directeur urbanisme et environnement
50, rue Saint-Joseph, Ste-Agathe-des-Monts, Québec, J8C 1M9
Email : lafreniere.simon@ville.sainte-agathe-des-monts.Québec.ca
Telephone : (819) 326-4595 poste 3237

Sainte-Lucie-des-Laurentides

Catherine Roy, directrice urbanisme et environnement
2121, ch. des Hauteurs, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Québec, J0T 2J0
Email : croy@municipalite.sainte-lucie-des-laurentides.Québec.ca
Telephone : (819) 326-3198 poste 3502

Service canadien de la faune - région du Québec

Intendance de l'environnement
Environnement Canada
Pierre Aquin, spécialiste, conservation des habitats
801 - 1550 avenue d'Estimauville, Québec, Québec, G1J 0C3
Email : pierre.Aquin@ec.gc.ca
Telephone : (418) 649-6121

Val-David

Nicolas Lesage, directeur urbanisme
2579, rue de l'Église, Val-David, Québec, J0T 2N0
Email : urbanisme@valdavid.com
Telephone : (819) 324-5678 poste 4229

Val-Morin

Samuel Lapierre, inspecteur
6120, rue Morin, Val-Morin, Québec, J0T 2R0
Email : slapierre@val-morin.ca
Telephone : (819) 324-5670 poste 3809

If a replacement becomes necessary, the PARTY will notify in writing the other PARTY within thirty (30) days of the replacement taking effect.

11. CONTRACT MODIFICATION

The content of this contract can be changed. A written amendment is required and must be signed by the PARTIES. The amendment cannot change the fundamental nature of the contract.

12. DURATION OF CONTRACT

The present contract shall be in force starting on the date of signature and ending on December 31, 2016.

13. COMMUNICATION BETWEEN THE PARTIES

In order to be valid and binding, all communications related to the contract must be provided in writing and be sent by registered mail to the address of the Party concerned as indicated in this contract.

Any change of address of one of the PARTIES shall require notification to the other PARTIES within 30 days of the change.

14. COMMUNICATIONS, PUBLIC RELATIONS AND COPYRIGHT

ABRINORD is authorized to announce this agreement and the resulting activities on its website.

In addition, any public communication, advertisement, or press release of any kind whatsoever related to the draft detailed mapping of wetlands across the municipal authorities and territories within the integrated water management zone can be made by ABRINORD without the prior written consent of the other PARTIES.

Each PARTY agrees to submit to the other PARTY for approval any proposed advertising, marketing or public communication of any nature whatsoever. In the event that the PARTY receiving the draft notice has not approved in writing within ten (10) days of receipt thereof, the other PARTY may consider the proposal as approved and can proceed with dissemination.

PARTNERS will be acknowledged on all documents or publications related to the project and their official logo will appear on the available products as well as on any information or promotional product in whole or in part related to the document.

PARTNERS also provides CIC and ABRINORD, a nonexclusive, nontransferable, irrevocable license, allowing them to reproduce, adapt, publish, communicate to the public by any means whatsoever, translate, publicly perform or execute the work and documents made under this contract, and for all purposes deemed appropriate by CIC and ABRINORD. CIC and ABRINORD undertake to report the origin of works and documents including affixing the logo of all PARTNERS. This license is granted without boundaries, without time limits and without recourse or claim for the PARTNER against CIC and ABRINORD to use this license.

15. ABRINORD LIABILITY

ABRINORD assumes no responsibility for any damage suffered by CIC, its employees, agents, representatives or subcontractors.

16. TERMINATION AND REMEDIES

ABRINORD reserves the right to terminate this contract or claim full or partial repayment of amounts invested when:

- a) A PARTY or any of its representatives has used the money invested for purposes other than those provided for in this contract;
- b) A PARTY does not file by the due date of March 31, 2016 deliverables;
- c) The progress of the work or the results achieved are unsatisfactory by ABRINORD;
- d) A PARTY or any of its representatives fail to meet one or other of the terms, conditions or obligations under this contract;
- e) A PARTY or any of its representatives present ABRINORD false or misleading information or has misrepresented themselves.

To proceed with termination, ABRINORD will provide written notice of termination to the PARTY stating the reason for termination. If it is grounds for termination provided in paragraphs a and b of this section, the PARTY will remedy the default within the time limit set out in the notice, failing which this Agreement shall automatically terminate, with termination taking effect automatically at the expiration of that period. If the grounds for termination relates to paragraph c, d and e, the termination will be effective as of the date of receipt of the notice.

The PARTY will be entitled to costs, disbursements and amounts representing the actual value of the services rendered to the date of termination according to the basin contract without further compensation or indemnity whatsoever, and, provided that the PARTY delivers to ABRINORD the work already done at the time of termination.


The amount of any partial or total reimbursement of the subsidy claimed by ABRINORD under this agreement will bear interest in accordance with la Loi sur le ministère du Revenu (L.R.Q., c. M-31) in effect on the date of payment of the grant subject of repayment. Interest will be calculated retroactively from these dates.

17. SPECIAL PROVISIONS

The start date of the project is dependent on the availability of aerial photographs in stereoscopic mode. These photos were flown in spring 2014 and should be available for autumn 2014. Photo interpretation work will begin when CIC has access to these new aerial photographs;

The mapping will be made only in the territory of which the municipal authorities and land managers have signed a letter of support or resolution to confirm their contribution to the project;

Given CIC's status of 'non-profit conservation', and considering the significant investments already made by CIC since 2009 towards wetland mapping for southern Quebec, CIC is obliged to continue to seek other financial PARTNERS to fully implement the planned interactive mapping of wetlands phase of the



work including inventories, geomatics tools, communication and awareness. Should new PARTNERS contribute financially, CIC will invest in the development of geomatics tools and communication activities as well as general awareness related to the overall project;

ABRINORD consents and authorizes CIC to outsource part of the work to one or more subcontractors provided the proposed services have been agreed upon;

CIC is committed to performing work in accordance with the criteria of their missions and their corporate profiles;

CIC is responsible for the acts or omissions of persons they employ, as well as sub-contractors and those employed by them. CIC must hold and maintain a policy of liability insurance;

In case of dissolution of ABRINORD, CIC is committed to respect the provisions in the agreements in order to achieve the objectives of the project as described in this contract.

SIGNATURES

By way of signature, the PARTIES agree to the terms of this contract:

Canards Illimités Canada

Bernard Filion, directeur du Québec

Place-Date

Organisme de bassin versant de la rivière du Nord

Xavier-Antoine Lalande, président

Place-Date

La MRC d'Argenteuil

Scott Pearce, préfet

Place-Date

La MRC de Deux-Montagnes

Sonia Paulus, préfète

Place-Date

La MRC des Pays-d'en-Haut

Charles Garnier, préfet

Place-Date

La MRC de la Rivière-du-Nord

Bruno Laroche, préfet

Place-Date

Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac

Kenneth G. Hague, mayor

Place-Date

Municipalité de Lantier

Richard Forget, mayor

Place-Date

Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Denis Chalifoux, mayor

Place-Date

Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides

Serge Chénier, mayor

Place-Date

Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré

Pierre Poirier, mayor

Place-Date

Municipalité de Val-David

Nicole Davidson, mayor

Place-Date

Municipalité de Val-Morin

Guy Drouin, mayor

Place-Date

CRÉ des Laurentides

Ramez Ayoub, président

Place-Date

Mohawk Council of Kahnawake

Clinton Phillips

Clinton Phillips, Environment Portfolio Chief

Kahnawake, OCT 27/14

Place-Date

Partenaires d'Abrinord, merci!

**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

Québec 

Opération 

Bleu 
Vert  | Plan **concerté** contre
les cyanobactéries



**MRC
D'ARGENTEUIL**
Authentique. **Avec vous.**

NOTRE TERRITOIRE
NOTRE AVENIR

**MRC DES
LAURENTIDES**

